

Rassemblement Bleu Marine à FLOIRAC**CONSEIL MUNICIPAL du 07 novembre 2016****Délibération n° 4 :****Versement d'une subvention à l'association INSUP HAUTS DE GARONNE.****Délibération n° 5 :****Versement d'une subvention exceptionnelle à l'association AIM.**

Monsieur le Maire, les deux délibérations 4 et 5 concernent le versement de subventions aux associations INSUP HAUT DE GARONNE et AIM.

Ces deux associations oeuvrent pour promouvoir l'insertion professionnelle dans les quartiers prioritaires.

Dans la délibération n° 6 qui est un rapport sur la dotation de solidarité urbaine et actions de développement social - Bilan de l'année 2015, on s'aperçoit que dans les quartiers prioritaires que sont Jean-Jaurés et Dravemont le taux de chômage est de 23 % sur Jean-Jaurés et de 28 % sur Dravemont, ce qui fait tout de même un quart de la population sur ces deux quartiers.

Ce qui me permet de m'interroger alors sur l'importance utile que peuvent amener ces deux associations concernant l'insertion professionnelle.

Notre pays croûle depuis des années sur la demande de subventions de toute sorte d'associations, qui malheureusement sont souvent des coups d'épée dans l'eau.

Je voterai contre les délibérations 4 et 5.

